

CRITERES DES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2017

I. CHAMPIONNATS GENERAUX

- Le **CHAMPIONNAT GENERAL** se jouera avec le 1er marqué, sur **17** concours, classement par 5 (prix complets), soit :

- 2 concours de **GRAND FOND VIEUX** (au choix parmi les **7** concours internationaux)
- 3 concours de **FOND VIEUX** (au choix parmi les **8** concours nationaux)
- 2 concours **YEARLINGS, GRAND FOND ou FOND** (au choix parmi les **6** concours nationaux)
- 2 concours de **GRAND DEMI-FOND VIEUX** (au choix parmi **6** concours nationaux)
- 2 concours de **GRAND DEMI-FOND YEARLINGS** (au choix parmi **6** concours nationaux)
- 2 concours **PIGEONNEAUX** (au choix parmi **4** concours nationaux)
- 1 concours de **VITESSE** (au choix vieux ou yearlings)

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

Yearlings : les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

- 1 concours de **PETIT DEMI-FOND** (au choix vieux ou yearlings)

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

Yearlings : les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

- 1 concours **PETIT DEMI-FOND PIGEONNEAUX** (au choix)

- 1 concours **VITESSE PIGEONNEAUX** (au choix)

Dates de début/fin : voir championnat respectif

Pour les concours nationaux, dans ce championnat, les résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) seront pris en considération.

10 lauréats seront classés dans ce championnat.

Pour le GRAND FOND VIEUX et le GRAND FOND YEARLINGS, seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

- Le Championnat National de **GRAND FOND VIEUX (porteur d'une bague 2015 ou antérieur)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **3** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :

PAU du **23/6**, AGEN (vieux) du **30/6**, BARCELONE du **7/7**, ST.VINCENT du **15/7**, MARSEILLE du **21/7**, NARBONNE (vieux) du **28/7** et PERPIGNAN du **4/8/2017**.

Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

- Le Championnat National de **GRAND FOND & FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2016)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **yearlings** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **4** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :

AGEN (yearlings) du **30/6**, LIMOGES (yearlings) du **8/7**, Jarnac (yearlings) du **15/7**, LIBOURNE (yearlings) du **22/7**, NARBONNE (yearlings) du **28/7** et TULLE (yearlings) du **29/7/2017**.

Pour les concours de GRAND FOND, seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

Pour les concours de FOND, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

• Le Championnat National de **FOND VIEUX (porteur d'une bague 2015 ou antérieur)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **4** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :

LIMOGES du **3/6**, VALENCE du **10/6**, BRIVE du **17/6**, CAHORS du **24/6**, LIMOGES (vieux) du **8/7**, JARNAC (vieux) du **15/7**, LIBOURNE (vieux) du **22/7** et TULLE (vieux) du **29/7/2017**.

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

• Le Championnat National de **GRAND DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2015 ou antérieur)** se jouera avec les 2 premiers marqués **vieux pigeons** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **5** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (vieux) du **27/5**, CHATEAUROUX (vieux) du **10/6**, ARGENTON (vieux) du **24/6**, CHATEAUROUX (vieux) du **8/7**, ARGENTON (vieux) du **22/7**, BOURGES (vieux) du **5/8** et CHATEAUROUX (vieux) du **12/8/2017**.

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

• Le Championnat National de **GRAND DEMI-FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2016)** se jouera avec les 2 premiers marqués **yearlings** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **5** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (yearlings) du **27/5**, CHATEAUROUX (yearlings) du **10/6**, ARGENTON (yearlings) du **24/6**, CHATEAUROUX (yearlings) du **8/7**, ARGENTON (yearlings) du **22/7** et BOURGES (yearlings) du **5/8** et CHATEAUROUX (yearlings) du **12/8/2017**.

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

• Le Championnat National pour **PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2017)** sur les concours nationaux se jouera avec les 2 premiers marqués, **pigeonneaux** (1+2), classement par 5 (prix complets), sur **3** concours au choix parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (pigeonneaux) du **5/8**, CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **12/8**, ARGENTON (pigeonneaux) du **26/8** et CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **9/9/2017**.

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

QUINZE lauréats seront classés dans chacun de ces 6 championnats.

• Le Championnat National de **PETIT DEMI-FOND VIEUX et YEARLINGS** se jouera avec les 2 premiers marqués **vieux pigeons ou yearlings** (1+2), classement par 5 (prix complets), au choix entre les concours repris en annexe (Tableau I).

Ce championnat se jouera pour **vieux pigeons et yearlings** sur **5 concours** totalisant **une distance minimum de 1.250 km** durant la **période du 6 mai 2017 jusqu'au et y compris le week-end avant le concours national de Bourges II**. Un seul concours par week-end pourra être pris en considération avec une participation minimale de **150 pigeons** et d'au moins **10 amateurs** par concours.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

Yearlings: les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

• Le Championnat National de **PETIT DEMI-FOND PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2017)** sera disputé avec les deux premiers **pigeonneaux** marqués (1+2) à partir **du 10 juin 2017 jusqu'au et y compris le week-end avant le dernier concours national**, classement par 5 (prix complets), sur **5 concours** au choix entre les concours repris en annexe (Tableau I) totalisant **une distance minimum de 1.250 km**. Un seul concours par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **150 pigeons** et d'au moins **10 amateurs** par concours.

• Le Championnat National de **VITESSE VIEUX & YEARLINGS** se jouera avec les deux premiers marqués **vieux pigeons ou yearlings** (1+2), classement par 5 (prix complets), au choix entre les concours repris en annexe (Tableau II).

Ce championnat se disputera avec des **vieux pigeons et yearlings** sur **6 concours** totalisant minimum **400 km** durant la **période du 18 mars 2017 jusqu'au et y compris le week-end avant le concours national de Bourges II**. Seuls les concours organisés durant les week-ends et uniquement 1 concours par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **100 pigeons** et d'au moins **10 amateurs** par concours.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

Yearlings: les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

• Le Championnat National de **VITESSE PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2017)** sera disputé avec les deux premiers **pigeonneaux** marqués (1+2) à partir **du 20 mai 2017 jusqu'au et y compris le weekend avant le dernier concours national**, classement par 5 (prix complets), sur **6 concours** totalisant **minimum 400 km** au choix entre les concours repris en annexe (Tableau II).

Seuls les concours organisés durant les week-ends et uniquement 1 concours par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **100 pigeons** et d'au moins **10 amateurs** par concours.

• Le Championnat National pour les **JEUNES** : réservé exclusivement aux amateurs de **12 ans à 25 ans (date référence 01/04/2017) qui peuvent prouver qu'ils pratiquent le sport colombophile d'une manière TOUT A FAIT INDEPENDANTE et qu'il ne s'agit pas d'une reprise d'un colombier existant.**

A remporter avec le 1er marqué sur **5 concours** au choix de l'amateur, avec une distance totale de minimum **500 km** dans des concours organisés durant la période allant **du 6 mai 2017 jusqu'au et y compris le week-end avant le dernier concours national**. Un seul concours par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **150 pigeons** et d'au moins **10 amateurs** par concours.

VINGT-CINQ lauréats seront classés dans chacun de ces 5 championnats.

CONCOURS DE VITESSE & DE PETIT DEMI-FOND PAR EP/EPR

TABLEAU I – PETIT DEMI-FOND

BRABANT FLAMAND	Villemandeur/Montargis, Melun (Andrezel), Chevrainvilliers
FLANDRE OCCIDENTALE	Fontenay, Brionne, Orléans, Chateaudun, Blois, Tours, Saumur
FLANDRE ORIENTALE	Fontenay, Orléans, Toury, Montargis/Villemandeur, Chateaudun, Blois
LIMBOURG	Jouy-le-Châtel, Chevrainvilliers, Fay-aux-Loges, Gien, Nanteuil, Villemandeur/Montargis
ANVERS	Chevrainvilliers, Melun (Andrezel), Gien, Orléans
HAINAUT/BRABANT WALLON	Toury, Lorris, Gien, Nevers, Vierzon, Bourges
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	<u>Secteur I LIEGE</u> Melun (Andrezel), Auxerre, Villemandeur/Montargis, Sourdun, Saint Soupplets, Gien, Nevers, Bourges, Vierzon
	<u>Secteur II NAMUR</u> Lorris, Gien, Nevers, Bourges, Vierzon
	<u>Secteur III LUXEMBOURG</u> Auxerre, Nevers, Bourges, Vierzon, Moulins (Izeure)

TABLEAU II – VITESSE

BRABANT FLAMAND	Fleurus, Momignies, Soissons(Margival), Nanteuil, Laon (Samoussy), Quiévrain, Noyon (Morlincourt)
FLANDRE OCCIDENTALE	Arras, Clermont, Pontoise, Compiègne
FLANDRE ORIENTALE	Arras, Quiévrain, Péronne, Noyon (Morlincourt), Ecouen, Pont Ste Maxence, Clermont
LIMBOURG	Mettet, Chimay, Vervins, Laon (Samoussy), La Ferté s/Jouarre, Momignies, Soissons (Margival)
ANVERS	Quiévrain, Noyon (Morlincourt), Momignies, Soissons (Margival), Pont Ste Maxence
HAINAUT/BRABANT WALLON	Momignies, Vervins, Laon (Samoussy), Soissons (Margival), Nanteuil, Jouy-le-Châtel, La Ferté s/ Jouarre, Saint Soupplets, Melun (Andrezel), Quiévrain, Péronne, Noyon (Morlincourt), Pont Ste Maxence, Ecouen
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	<u>Secteur I LIEGE</u> Bouillon, Gedinne, Mettet, Chimay, Dizy-le-Gros, Trélou s/Marne, La Ferté s/Jouarre
	<u>Secteur II NAMUR</u> Momignies, Dizy-le-Gros, Trélou s/Marne, La Ferté s/Jouarre, Sens, Sourdun
	<u>Secteur III LUXEMBOURG</u> Châlons-en-Champagne, St Dizier, Troyes, Arcis

II. CHAMPIONNATS AS-PIGEONS

Le Championnat National **AS-PIGEON** se joue en **13 catégories**, compte tenu du numéro de bague:

- en **VITESSE VIEUX (porteur d'une bague 2015 ou antérieur)**, les **6** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), au choix entre les concours repris en annexe (Tableau II), avec une participation d'au moins **100** pigeons et au moins **10** amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et uniquement 1 concours par week-end pourra être pris en considération. Les **6** épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **400 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des **vieux pigeons**, pendant la période **du 18 mars 2017 jusqu'au et y compris le week-end avant le concours national de Bourges II**.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

- en **VITESSE YEARLINGS (porteur d'une bague 2016)**, les **6** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), au choix entre les concours repris en annexe (Tableau II), avec une participation d'au moins **100** pigeons et au moins **10** amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et uniquement 1 concours par week-end pourra être pris en considération. Les **6** épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **400 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des **yearlings**, pendant la période **du 18 mars 2017 jusqu'au et y compris le week-end avant le concours national de Bourges II**.

Yearlings: les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

- en **VITESSE PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2017)**, les **6** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), au choix entre les concours repris en annexe (Tableau II), avec une participation d'au moins **100** pigeons et au moins **10** amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et uniquement 1 concours par week-end pourra être pris en considération. Les **6** épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **400 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des **pigeonneaux** pendant la période **du 20 mai 2017 jusqu'au et y compris le weekend avant le dernier concours national**.

- en **PETIT DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2015 ou antérieur)** les **5** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), au choix entre les concours repris en annexe (Tableau I) et avec une participation d'au moins **150** pigeons et d'au moins **10** amateurs par concours. Les **5** épreuves prises en considération devront totaliser un **minimum de 1.250 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des **vieux pigeons**, pendant la période **du 6 mai 2017 jusqu'au et y compris le week-end avant le concours national de Bourges II**.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

- en **PETIT DEMI-FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2016)**, les **5** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), au choix entre les concours repris en annexe (Tableau I) et avec une participation d'au moins **150** pigeons et d'au moins **10** amateurs par concours. Les **5** épreuves prises en considération devront totaliser un **minimum de 1.250 km**. Ce championnat se disputera uniquement avec des **yearlings**, pendant la période **du 6 mai 2017 jusqu'au et y compris le week-end avant le concours national de Bourges II**.

Yearlings: les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

● en **PETIT DEMI-FOND PIGONNEAUX (porteur d'une bague 2017)**, les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), au choix entre les concours repris en annexe (Tableau I) et avec une participation d'au moins 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de 1.000 km. Ce championnat se disputera uniquement avec des pigeonneaux pendant la période du **10 juin 2017 jusqu'au et y compris le weekend avant le dernier concours national**.

● en **GRAND DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2015 ou antérieur)**, les 4 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur 4 concours au choix parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (vieux) du 27/5, CHATEAUROUX (vieux) du 10/6, ARGENTON (vieux) du 24/6, CHATEAUROUX (vieux) du 8/7, ARGENTON (vieux) du 22/7, BOURGES (vieux) du 5/8/ et CHATEAUROUX (vieux) du 12/8/2017.

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

● en **GRAND DEMI-FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2016)**, les 4 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur 4 concours au choix parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (yearlings) du 27/5, CHATEAUROUX (yearlings) du 10/6, ARGENTON (yearlings) du 24/6, CHATEAUROUX (yearlings) du 8/7, ARGENTON (yearlings) du 22/7, BOURGES (yearlings) du 5/8 et CHATEAUROUX (yearlings) du 12/8/2017.

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

● en **GRAND DEMI-FOND PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2017)**, les 3 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur 3 concours parmi les concours nationaux suivants : BOURGES (pigeonneaux) du 5/8, CHATEAUROUX (pigeonneaux) du 12/8, ARGENTON (pigeonneaux) du 26/8 et CHATEAUROUX (pigeonneaux) du 9/9/2017.

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

● en **FOND VIEUX (porteur d'une bague 2015 ou antérieur)**, les 3 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de :

LIMOGES du 3/6, VALENCE du 10/6, BRIVE du 17/6, CAHORS du 24/6, LIMOGES (vieux) du 8/7, JARNAC (vieux) du 15/7, LIBOURNE (vieux) du 22/7 et TULLE (vieux) du 29/7/2017.

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

● en **YEARLINGS FOND & GRAND FOND (porteur d'une bague 2016)**, les 2 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de :

AGEN (yearlings) du 30/6, LIMOGES (yearlings) du 8/7, Jarnac (yearlings) du 15/7, LIBOURNE (yearlings) du 22/7, NARBONNE (yearlings) du 28/7 et TULLE (yearlings) du 29/7/2017.

Pour les concours de GRAND FOND, seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

Pour les concours de FOND, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

• en **GRAND FOND VIEUX (porteur d'une bague 2015 ou antérieur)**, les 2 meilleurs résultats NATIONAUX, remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de :

PAU du 23/6, AGEN (vieux) du 30/6, BARCELONE du 7/7, ST.VINCENT du 15/7, MARSEILLE du 21/7, NARBONNE (vieux) du 28/7 et PERPIGNAN du 4/8/2017.

Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

• **AS-PIGEON ALL ROUND** se jouera avec le même pigeon sur 5 concours, classement par 10 (prix complets) au choix VIEUX ou YEARLINGS, soit

1 concours de **GRAND FOND** (au choix entre les 7 concours internationaux pour VIEUX PIGEONS ou les 2 concours internationaux pour YEARLINGS)

Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

2 concours de **FOND** (au choix entre les 8 concours pour VIEUX PIGEONS ou les 4 concours pour YEARLINGS)

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

2 concours de **GRAND DEMI-FOND** (au choix entre VIEUX PIGEONS ou YEARLINGS entre les 6 concours pour VIEUX PIGEONS ou les 6 concours pour YEARLINGS durant la période de Bourges I du 27/5/2017 jusqu'à et y compris Bourges II du 5/8/2017)

Pour TOUS CES CONCOURS, l'amateur peut opter librement pour le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes/EPR (pour les 2 EPR wallonnes). Il va de soi que, par concours, un seul résultat peut être pris en considération.

20 pigeons seront classés en VITESSE

15 pigeons seront classés en catégorie PETIT DEMI-FOND, GRAND DEMI-FOND, FOND. & YEARLINGS FOND & GRAND FOND

10 pigeons seront classés en catégorie GRAND-FOND & ALL ROUND.

CONCOURS DE VITESSE & DE PETIT DEMI-FOND PAR EP/EPR

TABLEAU I – PETIT DEMI-FOND

BRABANT FLAMAND	<i>Villemandeur/Montargis, Melun (Andrezel), Chevrainvilliers</i>
FLANDRE OCCIDENTALE	<i>Fontenay, Brionne, Orléans, Chateaudun, Blois, Tours, Saumur</i>
FLANDRE ORIENTALE	<i>Fontenay, Orléans, Toury, Montargis/Villemandeur, Chateaudun, Blois</i>
LIMBOURG	<i>Jouy-le-Châtel, Chevrainvilliers, Fay-aux-Loges, Gien, Nanteuil, Villemandeur/Montargis</i>
ANVERS	<i>Chevrainvilliers, Melun (Andrezel), Gien, Orléans</i>
HAINAUT/BRABANT WALLON	<i>Toury, Lorris, Gien, Nevers, Vierzon, Bourges</i>
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	<u>Secteur I LIEGE</u> <i>Melun (Andrezel), Auxerre, Villemandeur/Montargis, Sourdun, Saint Soupplets, Gien, Nevers, Bourges, Vierzon</i>
	<u>Secteur II NAMUR</u> <i>Lorris, Gien, Nevers, Bourges, Vierzon</i>
	<u>Secteur III LUXEMBOURG</u> <i>Auxerre, Nevers, Bourges, Vierzon, Moulins (Izeure)</i>

TABLEAU II – VITESSE

BRABANT FLAMAND	<i>Fleurus, Momignies, Soissons(Margival), Nanteuil, Laon (Samoussy), Quiévrain, Noyon (Morlincourt)</i>
FLANDRE OCCIDENTALE	<i>Arras, Clermont, Pontoise, Compiègne</i>
FLANDRE ORIENTALE	<i>Arras, Quiévrain, Péronne, Noyon (Morlincourt), Ecoeu, Pont Ste Maxence, Clermont</i>
LIMBOURG	<i>Mettet, Chimay, Vervins, Laon (Samoussy), La Ferté s/Jouarre, Momignies, Soissons (Margival)</i>
ANVERS	<i>Quiévrain, Noyon (Morlincourt), Momignies, Soissons (Margival), Pont Ste Maxence</i>
HAINAUT/BRABANT WALLON	<i>Momignies, Vervins, Laon (Samoussy), Soissons (Margival), Nanteuil, Jouy-le-Châtel, La Ferté s/ Jouarre, Saint Souplets, Melun (Andrezel), Quiévrain, Péronne, Noyon (Morlincourt), Pont Ste Maxence, Ecoeu</i>
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	<u>Secteur I LIEGE</u> <i>Bouillon, Gedinne, Mettet, Chimay, Dizy-le-Gros, Trélou s/Marne, La Ferté s/Jouarre</i>
	<u>Secteur II NAMUR</u> <i>Momignies, Dizy-le-Gros, Trélou s/Marne, La Ferté s/Jouarre, Sens, Sourdun</i>
	<u>Secteur III LUXEMBOURG</u> <i>Châlons-en-Champagne, St Dizier, Troyes, Arcis</i>

III. DISPOSITION SPECIALE relative aux différents championnats.

Pour les Championnats Nationaux de PETIT DEMI-FOND, de VITESSE, de JEUNES et AS-PIGEONS (vitesse et petit demi-fond), les prix renseignés devront être certifiés par le président, le secrétaire ou le trésorier des sociétés concernées.

IV. DISPOSITIONS GENERALES

- **Pour les concours nationaux**, dans ces championnats, les résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) seront pris en considération, à l'exception toutefois du championnat grand fond pour lequel seuls des résultats NATIONAUX seront pris en considération.
- Les résultats des concours interrégions (avec des groupements étrangers) ne peuvent entrer en ligne de compte pour des championnats organisés au sein de la RFCB (national ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)). Seuls les amateurs qui ont signé les règlements RFCB et qui tombent sous l'application du règlement doping de la RFCB peuvent participer aux championnats nationaux.
- **Pour tous les championnats dont les distances de participation se chevaucheraient, un même résultat ne sera pris en considération que pour UN SEUL CHAMPIONNAT.**
- **L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation. Après le 15/09/2017 à midi, il ne pourra plus rectifier les indications erronées reprises sur son bulletin de participation.**
- **Seuls les concours AGREES peuvent être pris en considération.**
- **Seuls les formulaires, les copies ou un lay-out identique de ceux-ci parus sur le site RFCB ou au Bulletin National seront considérés comme valables pour l'introduction des championnats nationaux. L'amateur est obligé de mentionner les places obtenues au résultat.**

- Les concours repris dans les différentes catégories pourront être modifiés, en cas de force majeure, par le Conseil d'Administration et de Gestion National.
- Les palmarès COMPLETS ainsi que les palmarès avec un minimum de prix remportés, comme repris sur le schéma ci-après, seront uniquement pris en considération.

	Nombre minimum de prix remportés	Nombre maximum de prix à remporter
Général	12	17
1er et 2ème marqué		
Grand fond vieux	4	6
Grand fond & fond yearlings	6	8
Fond vieux	6	8
Grand demi-fond vieux	7	10
Grand demi-fond yearlings	7	10
Pigeonneaux	4	6
Petit demi-fond vieux et yearlings	7	10
Petit demi-fond pigeonneaux	7	10
Vitesse vieux et yearlings	8	12
Vitesse pigeonneaux	8	12
Jeunesse	4	5
As-Pigeons		
Vitesse vieux	4	6
Vitesse yearlings	4	6
Vitesse pigeonneaux	4	6
Petit demi-fond vieux	4	5
Petit demi-fond yearlings	4	5
Petit demi-fond pigeonneaux	3	4
Grand demi-fond vieux	3	4
Grand demi-fond yearlings	3	4
Grand demi-fond pigeonneaux	2	3
Fond vieux	2	3
Grand fond vieux	2	2
Grand fond & fond yearlings	2	3
All Round	4	5

V. REGLEMENTATION

1. Rappel de l'article 89 du Règlement Sportif National

Il est porté à la connaissance des amateurs que l'article 89 du Règlement Sportif National est d'application et que le délai accordé pour faire rectifier un numéro de bague qui aurait été renseigné de façon erronée sur le résultat d'un concours est celui mentionné au résultat concerné.

2. Rappel de l'article 91 § 3 du RSN

Uniquement des résultats de concours ou des doublages sur lesquels figurent des mises effectuées par minimum un amateur peuvent être pris en considération pour la justification de palmarès pour les championnats.

3. Mutations

L'article 112 du Règlement Sportif National est d'application pour tous les championnats.

4. Le Règlement Sportif National est intégralement d'application.

VI. DELAIS

Introduction **DES PALMARÈS ET DES RESULTATS COMPLETS** (conforme à l'article 91 § 3 du RSN) au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE. Les résultats doivent **uniquement** être introduits pour les championnats de **PETIT DEMI-FOND, VITESSE, JEUNES & AS-PIGEONS** (petit demi-fond et vitesse).

Date limite :

- Par la poste : 15 SEPTEMBRE 2017 - Date de la poste faisant foi.
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 15 SEPTEMBRE 2017 à midi au plus tard.

Après cette date, aucune introduction, modification, rectification ne sera acceptée (même si un résultat fautif, concours fautif, vitesse fautive, etc. a été introduit).

VII. CLASSEMENTS PROVISOIRES

Les classements provisoires seront publiés sur le site internet RFCB www.rfcb.be début octobre 2017.

Uniquement le résultat provisoire sera publié intégralement.

Le jour de la notification des résultats provisoires, des tableaux récapitulatifs par championnat, ayant permis d'établir le classement, seront publiés.

VIII. ENVOI DES RESULTATS PROBANTS

Les résultats **NATIONAUX, ZONAUX** et **EP** (pour les 5 EP flamandes)/**EPR** (pour les 2 EPR wallonnes) ne doivent pas être présentés.

Pour les championnats de **PETIT DEMI FOND, de VITESSE, des JEUNES & les AS-PIGEONS** (petit demi-fond et vitesse), les résultats doivent être envoyés avec la fiche de participation.

IX. CONTESTATIONS

Les contestations, réclamations et demandes d'informations relatives aux classements provisoires devront impérativement parvenir au siège de la RFCB, Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 HALLE, dans un délai de 8 jours ouvrables après la publication sur le site RFCB.

Cette limite vaut également pour les envois par la poste, par fax, par e-mail,.....

Tout document parvenant à la RFCB (Halle) après cette limite ne sera pas pris en considération.

X. LITIGES

Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive et souveraine du **CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE GESTION NATIONAL**.

XI. CALCUL

Le coefficient sera calculé à 4 chiffres après la virgule. Le cinquième chiffre après la virgule déterminera l'arrondi.

formule de calcul :

$$\frac{\text{(place du 1er marqué + place du 2ème marqué)} \times 100}{\text{le nombre de pigeons participants}}$$

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

